

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Edité le : 28/03/2011

MARKAL
CYRIL TEYRE
LES PLAINES ST MARCEL LES VALENCES
26320 ST MARCEL LES VALENCE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : AMP11-146
Identification échantillon : AMP1103-271-1

Référence client Farine de maïs bio, Lot Markal : 11080114, Lot FNR : 031184 A

NATURE : Farine de maïs

NATURE : Aliments

PRELEVEMENT : Réceptionné le 24/03/2011

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse : 25/03/2011

Paramètres analytiques	Résultats exprimés sur la matière brute	Protocoles	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Biologie moléculaire							
<i>Recherche d'OGM</i>							
Taille de l'échantillon reçu	1 kg		Préparation				#
Taille de l'échantillon analysé	1 kg		Préparation				#
Prise d'essai	2x0.2 g		Préparation				#
<i>Espèce végétale maïs</i>							
ADN de l'espèce végétale maïs	Détecté -	MOG007 et MOG011	PCR	NF EN ISO 21569 ,21570, 21571,24276			#
Maïs : signal pour l'ADN P35S	Non détecté %	MOG007	PCR	NF EN ISO 21569 ,21570, 21571,24276			#

Edité le : 28/03/2011

Identification échantillon : AMP1103-271-1

Destinataire : MARKAL

Personnes chargées des expériences : SH, AF, NL.

Résultats :

Pour l'échantillon farine de maïs, la séquence cible P35S n'a pas été détectée.

La limite de détection de la méthode (P35S maïs) est de 0.01%, déterminée sur du matériel IRMM (BT11, BT176, MON810).

La limite de quantification de la méthode (P35S maïs) est de 0.1%, déterminée sur du matériel IRMM (BT11, BT176, MON810).

Note :

Le signal P35S et le signal Tnos ne proviennent pas forcément de l'espèce recherchée.

Le signal P35S peut provenir de la présence du virus de la mosaïque du chou-fleur.

Le signal Tnos peut provenir de la présence de la bactérie Agrobacterium tumefaciens.

Matériau de référence : IRMM Mon810.

Nolwenn LUCEREAU
Technicien de Laboratoire

